



JOURNÉE D'ÉTUDE

Discrimination et éducation Regards croisés États-Unis/France

🕒 Vendredi 10 octobre 2025 – 9h30-17h

📍 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Responsables scientifiques

Esther Cyna (EA CHSCS, UVSQ)

esther.cyna@uvsq.fr

Nora Nafaa (CNRS, UMR TELEMMe, AMU)

nora.nafaa@univ-amu.fr

47 boulevard Vauban, bâtiment Vauban A,
5ème étage, Salle 524

Inscription gratuite mais obligatoire
auprès des organisatrices

*Cette journée est réalisée grâce au soutien de la
Graduate School EFE de l'Université Paris-Saclay*

Discrimination et éducation

Regards croisés États-Unis/France

9h-9h30 *Accueil – Café*

9h30-10h OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Propos introductifs

Esther Cyna & Nora Nafaa

10h-12h I. DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS, MARCHÉS SCOLAIRES ET DISCRIMINATION POSITIVE

Les politiques françaises de discrimination positive tournées vers l'« excellence » : une illusion ?

Renaud Cornand, Docteur & **Ariane Richard-Bossez**, Maîtresse de conférences, Aix-Marseille Université, UMR MESOPOLHIS

L'école en France auprès des minorités primo-migrantes : une politique de l'offre ou un instrument d'égalisation politique ?

Maïtena Armagnague, Professeure, **Céline Persini**, Doctorante, **Alicia Zarb**, doctorante, Université de Genève

Les sections internationales « mixité » : une mesure de discrimination positive territoriale ?

Aude-Line Gervais, Doctorante, Aix-Marseille Université, UMR TELEMMe

Discussion Nora Nafaa

12h-13h *Déjeuner*

13h-14h CONFÉRENCE INVITÉE

Reconnaître les discriminations à l'école, une approche intersectionnelle des relations éducatives

Julien Garric, Maître de conférences, Aix-Marseille Université, UMR IREMAM

Discrimination et éducation

Regards croisés États-Unis/France

14h-16h30 II. LUTTES ET RÉSISTANCES FACE AU RACISME ET AUX DISCRIMINATIONS

Discriminations vécues et perçues par les enseignants descendantes de l'immigration algérienne : de l'expérience scolaire à la carrière professionnelle

Latifa Mekki, Doctorante, Université de Tours, UMR Citeres

Lutte contre les discriminations racistes dans les collèges en France : cadre et stratégies institutionnelles

Aurore Vayer, Assistante de recherche G-RIRE, Université de Genève

Les luttes des étudiant.e.s afro-américain.e.s au sein du système universitaire : L'Université du Minnesota des années 1920 au début des années 1970

Lucas Godillon, Doctorant, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines Paris-Saclay, EA CHCSC

Le droit anti-discrimination comme outil de lutte contre les violences sexuelles en milieu universitaire aux États-Unis (1972-2025)

Soukayna Mnai, Doctorante, Université de Nanterre, EA CREA

Discussion Esther Cyna

16h30-17h CONCLUSIONS & PERSPECTIVES

La journée d'étude a pour ambition d'analyser comment les discriminations scolaires à plusieurs échelles (systémiques, institutionnelles mais aussi interpersonnelles) influencent l'accès à l'éducation et à la réussite scolaire aux États-Unis ou en France. Les **perspectives historiques** permettent de comprendre comment l'éducation a été façonnée par les discriminations et les combats contre celles-ci de part et d'autre de l'Atlantique. Nous proposons de **croiser les regards sur les expériences de discrimination** et sur les **réponses institutionnelles et sociales** dans les systèmes éducatifs français et étatsuniens. En adoptant une **approche pluridisciplinaire**, il s'agira de réfléchir à des thématiques communes tout en prenant en compte les spécificités historiques, politiques et culturelles des deux pays. Cette réflexion mobilise des chercheurs et chercheuses issu.e.s de disciplines variées (sciences de l'éducation, géographie, sociologie, histoire, science politique) pour interroger les différentes **formes de discrimination** dans le milieu éducatif, touchant autant les enseignant.e.s que les élèves et membres de l'administration, ainsi que **les leviers politiques et pédagogiques** permettant de réduire ces inégalités. La question de la discrimination se pose ainsi différemment aux États-Unis ou en France, en raison de spécificités culturelles, démographiques, sociologiques mais également juridiques. Ainsi, les politiques dites de discrimination positive / *affirmative action* ne résonnent pas avec les mêmes réalités et ne s'opèrent pas dans les mêmes cadres légaux dans les deux pays, alors même que le contexte actuel montre une recrudescence de mesures discriminatoires.